

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ARDECHE MERIDIONALE**

**DEL.2022-CS-31**

**DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 21.12.2022**

**NOM : 7.1**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt et un décembre, le Comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion – 1<sup>er</sup> étage – Château Julien à Vinezac, sous la présidence de Monsieur SAUCLES Gérard.

La séance est ouverte à 18 H en présence de :

**Ardèche Sources et Volcans** : BRUN Marc, CHAPUIS Pierre, VEYRENC Yves, GEIGUER Jacques

**CCBA** : COLLIGNON Jean, LACROTTE Robert, PONTHER Jean-Yves, SOUBEYRAND Jacky, TOURVIELHE Max

**Montagnes d'Ardèche** : GENEST Jacques, JACQUEMIN Bernard, PRADIER Sébastien

**Pays des Vans en Cévennes** : BASTIDE Bérengère, ROBERT Lionnel, NOEL Daniel

**Beaume Drobie** : CHABANNE Francis, WALDSCHMIDT Pascal

**Berg et Coiron** : GILLY Michelle, NAJI Driss, CROS Joël

**Gorges de l'Ardèche** : AGERON Claude, CLEMENT Nicolas, ROSSI Joëlle

**Val de Ligne** : BAULAND Brigitte

Nombre de Délégués : 38

En exercice : 38

Présents : 25 (dont 3 suppléants)

Procurations : 3

Votants : 28

Absents : 16

Date de convocation : le 15/12/2022

Procurations

M. ARNAUD Jean-Luc donne pouvoir à M. SOUBEYRAND Jacky, Mme GENEST Sandrine donne pouvoir à M. SAUCLES Gérard, M. MANIFACIER Christian donne pouvoir à Mme BASTIDE Bérengère.

Absents :

RIEU Dominique, ARNAUD Jean-Luc, DUCHAMP Cécile, GENEST Sandrine, MAISONNEUVE Patrick, MEYER Jean-Yves, TAUPENAS Martine, AUZAS Vincent, DEFFREIX Christophe, FARGIER Marie, DURAND Marie-Christine, MASSOT Guy, BRUYERE-ISNARD Thierry, DELEUZE Johan, CHANIOL Bernard, MANIFACIER Christian.

Secrétaire de séance :

GENEST Jacques

**Objet : DM2 – Budget SYMPAM**

Le Président informe l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à un ajustement des crédits des chapitres 042 et 66 inscrits au budget prévisionnel 2022 par transfert à partir du chapitre 65.

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 007-200001642-20221221-DEL2022CS31-DE

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 675-01 : Valeur comptable immob. cédées		429.36 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>429.36 €</b>
D 6531-0 : Indemnités élus	929.36 €	
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>	<b>929.36 €</b>	
D 6615-0 : Intérêts c/courants, dépôts		500.00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>		<b>500.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°2.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,  
Gérard SAUGLES

